

«Le défi de la spécificité du Québec doit être relevé»

(Michel Gaucher)

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

Le nouveau propriétaire de Steinberg, Michel Gaucher, souhaite que «dans toute la mesure du possible, l'Accord du lac Meech soit entériné». Mais il ajoute, du même souffle, qu'«à défaut d'un tel accord, la question constitutionnelle (devrait être) maîtrisée et rapidement résolue par le gouvernement du Québec».

M. Gaucher a fait cette déclaration dans le cadre d'une allocution ayant pour thème «nationalisme et compétitivité dans le Québec des années 90» et qui était fort attendue, si l'on en juge par l'auditoire de quelque 1200 personnes qui étaient réunies hier par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Toutefois, M. Gaucher est demeuré fort ambigu sur l'hypothèse consti-

tutionnelle qui devrait être retenue en cas d'échec du lac Meech. Maîtrisée et résolue comment? Il a fui les journalistes qui souhaitaient obtenir plus de précisions. Coïncé, il s'est contenté de déclarer qu'il «faut qu'une fois pour toutes (que le dossier constitutionnel) soit réglé». Jusqu'où cela irait-il? «Cela va aller jusqu'où les hommes politiques auront le courage de l'amener», a répondu laconiquement M. Gaucher.

Le président de Steinberg n'a toutefois pas, lui-même, été plus loin.

Défi

Dès l'ouverture de son discours, il déclarait que «le défi de la spécificité du Québec doit être absolument relevé» et que «jamais je ne voudrais que mes enfants et petits enfants puissent vivre un jour au Québec ce que la petite communauté francophone de Sault-Ste-Marie vient de vi-

vre, c'est-à-dire la perte du droit à l'identité». Ce passage devait lui attirer des applaudissements.

Un peu plus loin, il disait douter fort «qu'il y ait de nombreux Canadiens hors Québec qui embrassent le bilinguisme comme source de leur identité ou de leur aspiration nationaliste. La politique dirigiste et subjective, conçue pour créer un Canada bilingue, est une faillite monumentale et une hérésie à l'égard des deux nations adultes et distinctes du Canada».

Frontières économiques

M. Gaucher affirme que les gens d'affaires du Québec n'ont plus une relation de dominés avec leurs partenaires anglophones.

Il n'y a plus d'entrave, selon lui, pour que le secteur des affaires contribue à «l'identité du Québec». D'a-

bord parce que les frontières économiques ont disparu avec l'effritement des murs tarifaires. Ensuite, parce que les capitaux leurs sont accessibles comme pour tous les autres.

Enfin, les gens du Québec ont aussi accès aux connaissances et réseaux d'affaires.

«Le secteur d'affaires du Québec peut fort bien se débrouiller, quel que

soit le cadre constitutionnel dans lequel se retrouvera le Québec», a aussi dit M. Gaucher.

Auditeur attentif, l'ex-ministre péquiste Bernard Landry disait que ce discours ne contenait «rien de choquant pour l'oreille d'un souverainiste». De son côté, le président de Québecor, Pierre Peladeau, déclarait que la souveraineté est «une hypothèse parmi d'autres» qui progresse dans le milieu des affaires mais qu'il est encore un peu tôt pour décider.

Éducation

S'il a laissé en suspens la question de l'avenir constitutionnel du Québec, le président de Steinberg (et de Socanav) s'est toutefois montré beaucoup plus clair dans son appréciation du système d'éducation québécois qu'il accuse d'avoir pratiqué un «nivellement par la base».

M. Gaucher souhaite qu'il y ait, en éducation, une seconde révolution tranquille afin de stimuler dorénavant la naissance d'une «élite». Ce mot, dit-il, est discrédité.

«Avec une élite, nous devrions quitter les zones démagogiques et populistes fréquentées par des hommes politiques qui ont érigé en vertu la grande accessibilité - souvent malheureusement pour la plus grande médiocrité», a prévenu M. Gaucher. Il faut, selon lui, «encourager une élite intellectuelle apte, en français, à donner au Québec la plus importante de toutes les ressources», c'est-à-dire la connaissance dans les sciences, la technologie, etc.

A cet égard, il a cité le philosophe allemand J.G. Fichte qui «faisait prendre conscience à la nation allemande que le progrès d'une langue et d'une culture réside dans l'éducation, la formation d'une élite intellectuelle forte et diversifiée, si possible dans la découverte et l'appui de génies indispensables à l'élévation du peuple».

Des autochtones veulent repousser d'un an la ratification de l'Accord du lac Meech

Ottawa (PC)

Un organisme autochtone propose de repousser d'un an la date limite pour la ratification de l'Accord constitutionnel du lac

Meech, et d'y adjoindre des amendements «accompagnant» l'accord.

«Le Parlement et les Assemblées législatives du Canada peuvent sûrement trouver une heure d'ici le 23 juin pour adopter cette résolution si

l'avenir du Canada en dépend», a déclaré hier M. Christopher McCormick, le porte-parole du Conseil autochtone du Canada, au cours d'une conférence de presse.

M. McCormick estime que sa proposition donnerait à toutes les provinces le temps de considérer des amendements sur les droits des autochtones qui «accompagneraient» l'entente et laisserait intact l'Accord du lac Meech dans sa version actuelle.

Les amendements sur les droits des autochtones ne feraient que «s'ajouter» à l'accord. Celui-ci n'aurait pas besoin de retourner devant les législatures qui l'ont déjà ratifié. Seuls les amendements dits d'accompagnement devraient être approuvés par les législatures, de préférence avant la ratification de l'entente constitutionnelle, ou simultanément, suggère le Conseil.

L'organisme réclame le droit pour les territoires de faire des nominations à la Cour suprême, la reconnaissance des peuples autochtones comme «une caractéristique fondamentale du Canada» et l'application d'un processus constitutionnel destiné à satisfaire les préoccupations autochtones.

projet parce qu'il manquait d'appui financier.

«Je pense que ses positions lui méritent l'appui de l'Ouest, particulièrement lorsqu'il s'agit du Lac Meech», a déclaré M. Axworthy, qui, comme M. Chrétien, croit que l'accord constitutionnel est défectueux.

«Je ne pense pas que d'autres candidats fassent l'affaire dans ce cas-là.»

Axworthy appuie Chrétien

Winnipeg (PC)

Le député Lloyd Axworthy appuie Jean Chrétien dans la course à la direction du Parti libéral du Canada, l'homme qui, dit-il, est la «deuxième meilleure voix pour l'Ouest».

M. Axworthy, qui a pensé un temps se porter candidat à la succession de John Turner, a abandonné ce

TPS: Lewis veut clore le débat

Ottawa (PC)

Le leader du gouvernement aux Communes, Doug Lewis, a promis pour la deuxième fois en deux jours, hier, d'invoquer le règlement de clôture pour mettre fin au débat sur le projet d'une taxe de sept pour cent sur les produits et services.

En imposant ainsi le bâillon aux députés de l'opposition, le gouvernement pourrait envoyer le projet de loi au comité des finances et finalement l'adopter en dernière lecture, à son retour en Chambre, en se servant de sa majorité.

Mais il manquera encore, à ce moment, la ratification du Sénat libéral, où de nouveaux délais pourraient fort bien être suscités.

M. Lewis a accusé les néo-démocrates, hier, de faire perdre le temps des députés en refusant tout simplement de discuter de la nouvelle TPS.

Effet de serre: Bush déçoit

Ottawa (PC)

Le récent discours du président américain George Bush sur le réchauffement de l'atmosphère terrestre a déçu les fonctionnaires canadiens.

Officiellement, le Canada affiche un ton de satisfaction. Le secrétariat d'Etat canadien aux Affaires extérieures a souligné que le discours du président lançait un appel pour un traité international de protection de l'atmosphère contre ce qu'on a appelé «l'effet de serre».

Mais dans les coulisses du Parlement, on tient un autre discours. Nettement moins enthousiastes, certains fonctionnaires canadiens craignent que les Etats-Unis n'amorcent un recul sur la question.

«... Ce qui est intéressant, faisait remarquer un fonctionnaire sous le couvert de l'anonymat, c'est que ce discours ne fait absolument aucune allusion même à l'idée d'objectifs et d'échéanciers (pour le contrôle des gaz qui contribuent à l'effet de serre)».

Le même fonctionnaire soutient que l'exposé du président Bush ne va pas plus loin que ce qu'il a déjà dit et qu'on pourrait même y voir un repli par rapport aux positions que les Etats-Unis semblaient soutenir il y a quelques mois.

En novembre, à l'occasion d'une conférence aux Pays-Bas, des fonctionnaires américains avaient manifesté une volonté d'envisager l'adoption d'objectifs de réduction des émissions de gaz carbonique.

«Ils tournent cet endroit en dérision», a-t-il dit.

Le chef libéral, John Turner, a fait remarquer que ce sera la 11e fois depuis décembre 1988, date du début de la session, que le gouvernement fait tomber la guillotine sur un débat.

L'ASPIRATEUR CENTRAL LE PLUS VENDU AU CANADA

BEAM

SUPER VENTE sur APPAREILS DÉMONSTRATEURS
Venez nous faire une offre. Quantité limitée.

GARANTIE 5 ÉTOILES

C'est tellement plus facile!

centre de service de M

843, rue King ouest, Sherbrooke, 569-7406



Michel Gaucher, président de Steinberg et de Socanav.

Après la Corolla 90,

le CLUB MED!

Venez vite faire l'essai d'une surprenante COROLLA 90. Vous courez la chance de faire un achat incroyable!

Et vous courez aussi la chance de gagner 1 des **5 voyages d'une semaine pour deux personnes au CLUB MED**, gracieuseté de votre expert qualité TOYOTA.

Faites vite, le concours prend fin le **9 février**. Règlements chez les concessionnaires Toyota participants

Votre concessionnaire **TOYOTA**

VOTRE EXPERT QUALITÉ

Forum

ÉDITORIAL

Un long intérim à la CSCS

Jean VIGNEAULT

Le prochain directeur général de la Commission scolaire de Sherbrooke n'aura pas le loisir d'engager son principal adjoint: les commissaires d'écoles ont en effet décidé que M. Bernard Desruisseaux deviendrait jusqu'à la fin de son présent contrat, conseiller du futur directeur général par intérim. Aucune entreprise sérieuse ne procéderait ainsi.

Quand on limoge le directeur général parce qu'on croit qu'il n'est plus l'homme de la situation ou du redressement, on ne lui confie pas la tâche de conseiller en permanence, son successeur. A moins qu'on accepte clairement que le directeur ainsi limogé ne soit mis sur les tablettes. Ce qui, admettons-le, n'est pas la meilleure façon de résorber un déficit imposant.

La rétrogradation de M. Desruisseaux signifie que son rapport sur le redressement financier, rapport qui n'a même pas été montré aux cadres supérieurs qui travaillent avec lui, a été rejeté par les commissaires. Mais quels judicieux conseils l'ex-directeur général pourra-t-il prodiguer? Admettra-t-il que son rapport n'était pas valable et proposera-t-il d'autres avenues de redressement? Lui qui proposait des chambardements majeurs dans certains services, sera-t-il en mesure d'analyser objectivement avec le nouveau directeur général les mesures à adopter?

Quand un rapport de cette envergure est caché à des cadres supérieurs qui en prennent connaissance par le biais d'une information publiée dans La Tribune, c'est qu'il n'y a pas qu'un problème de finances qui mine le climat. Il y a un profond problème de communications à la Commission scolaire. Et comment ne pas en attribuer une bonne partie à l'auteur d'un rapport qui n'a pas averti ses principaux collaborateurs de la teneur du dit rapport? Ce problème de communications sera-t-il réglé si cette même personne reste en poste comme conseiller au directeur général? On peut raisonnablement en douter.

Le prochain directeur général, qu'il provienne de l'intérieur ou de l'extérieur, on peut penser à Gérard Tousignant, devra enfin réaliser l'intégration entre le secteur primaire et secondaire, entre l'ex-commission scolaire régionale et l'ex-commission scolaire locale. Cette intégration ne semble avoir jamais été pleinement réalisée, d'où des incertitudes, des tâtonnements, des erreurs, des frictions. Avant d'exiger de lourds sacrifices, d'effectuer des compressions qui seront douloureuses, le futur directeur général devra rassembler des troupes passablement désunies et parfois désabusées. Pour être fructueux, l'intérim devra être long.

OPINION DES AUTRES

Une démission bienvenue

Encore une fois, un ami de Brian Mulroney doit démissionner après avoir profité d'une nomination politique. Cette fois-ci, il s'agit de Brian Gallery, ancien maire de Westmount, organisateur conservateur et vice-président du conseil du Canadien National.

M. Gallery, également propriétaire de revues spécialisées dans le trans-

port maritime, a réagi quand le CN, par souci d'économie, a voulu réduire sa publicité dans ses publications. Il a tenté dans une lettre, publiée par le Globe and Mail, d'infléchir la décision du CN, ce qui le mettait en situation de conflit d'intérêts.

Mais il est allé plus loin, en laissant entendre en termes à peine voilés que s'il perdait cette publicité, le CN

pourrait ne pas obtenir d'importants contrats de la part d'entreprises dirigées par des amis à lui. On quitte alors le conflit d'intérêts pour entrer dans le domaine du chantage.

La démission de M. Gallery est donc bienvenue.
Alain Dubuc
La Presse

LETRE OUVERTE

«Le public doit connaître la vérité» — Naessens

Docteur Augustin ROY,

Votre lettre ouverte à la Presse en date du vendredi 26 janvier 1990 m'a inspiré quelques réflexions que je vous transmets ci-dessous.

La recherche n'a rien d'épique, elle consiste en un travail long et persévérant, fait d'observations multiples, de résultats satisfaisants et répétables.

Vous devez savoir que Pasteur en son temps a eu un rival qui se nommait Antoine Béchamp, doyen et professeur à l'école de Médecine de l'Université de Lille (Référence: «The blood», Bibliothèque Nationale New-York).

Si vous prenez le temps d'étudier attentivement cette oeuvre magistrale, vous vous rendrez compte qu'il ne faut pas être nécessairement un génie pour entreprendre des recherches sur des notions nouvelles remplies de promesses, même si elles ne sont pas reconnues par l'orthodoxie scientifique.

Ce livre, «The blood», m'a été remis par un de vos confrères de New-York, le Docteur Arthur Blumenfeld, il y a quelques années, à un moment où je traversais des difficultés majeures et où je me demandais s'il ne valait pas mieux tout laisser tomber. L'enthousiasme et l'acharnement de Béchamp à démontrer l'existence et les caractéristiques de ses «Miscrozymas», que j'ai moi-même appelés «Somatides» depuis les années 60, m'ont redonnés l'espoir qu'un jour, la science officielle daignerait regarder cette approche révolutionnaire de la biologie.

Oui Monsieur Roy, la science n'a pas de frontières mais elle a des choix à faire. La promouvoir comme «une industrie milliardaire» est à mon sens, pour le moins indécent (Guy Saheb, La Presse, 28 janvier 1990, «un nouveau médicament coûte 150 millions de dollars produire»).

Pourquoi provoquer le scandale?

Lorsque vous répétez que je n'ai jamais voulu travailler de concert avec d'autres scientifiques, êtes-vous de bonne foi? Devrais-je étaler au grand public les protocoles de recherches établis «légalement» avec des chercheurs universitaires ainsi que les conséquences qui en ont découlées?

Je n'aime pas le scandale. Pourquoi le provoquez-vous?

Quel intérêt peut avoir la médecine à boycotter un chercheur isolé? Moi, je n'ai sais rien. Peut-être pourriez-vous me renseigner à ce sujet!

Je n'aborderai pas ici la question de l'Anablast car nous aurons bientôt l'occasion d'en parler et je crois que la population sera en mesure de juger lorsque le temps sera venu.

Vous semblez toujours très surpris de constater que j'ai mis au point au moins quatre médicaments différents qui, au dire des utilisateurs, donnent de très bons résultats! Croyez-vous que Monsieur et Madame tout-le-monde s'obstineraient à vouloir obtenir l'un de ces produits, par caprice ou engouement passagers? Comme le disait si bien le Docteur Jolivet: «On s'en fout de savoir ce qu'il y a dedans, si ça marche!» Votre confrère reste sceptique et refuse d'utiliser le 714 X sur ses patients qui le réclament; c'est son droit et il continue la



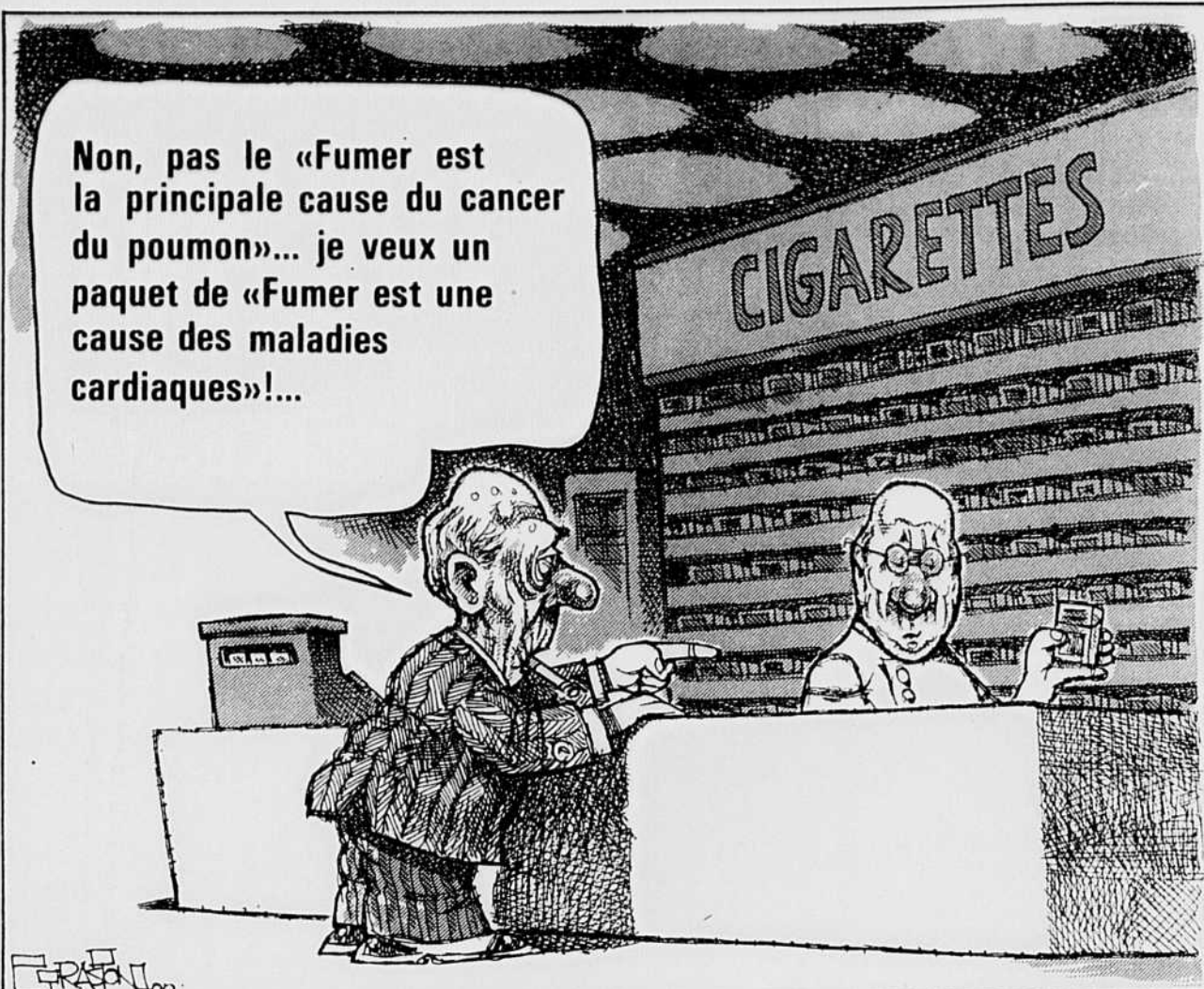
Gaston Naessens

chimiothérapie et la radiothérapie dont les patients souffrent souvent plus que de leur maladie, cela pour respecter le code d'éthique.

Tout cela est aberrant! Un Jacques Viens qui dit, sous serment: «J'en avais pour quelques mois, on m'a retourné à la maison pour mourir» (C'était en juillet 89) et qui en décembre de la même année retourne travailler à son usine, ne constitue pas un fait anecdotique pour la majorité des gens; l'efficacité est là, tout le monde peut la toucher du doigt.

Monsieur Roy, nous vivons une «accélération de l'histoire»; vous n'y pouvez rien, moi non plus.

«Les essais comparatifs de médicaments posent des problèmes moraux très graves. Ils sont moralement nécessaires et nécessairement immo-



TRIBUNE LIBRE

A propos d'un projet de film...

Notre meilleur film québécois bientôt détrôné! Pauvre petite «Aurore, l'enfant martyre». De plus grand chef-d'oeuvre des films d'horreur québécois, on va bientôt te reléguer aux oubliettes et te faire disparaître dans la nuit des temps.

Pauvre petite Aurore, que veux-tu, Chantal s'en vient et tu ne fais vraiment pas le poids. Mais comment s'appellera ce futur super-film qui t'arrachera à tout jamais ta couronne de reine de l'horreur? Seuls les producteurs éventuels le savent: «Chantal, la femme martyre», peut-être? Ou bien: «Après l'enfer du Vietnam, Chantal», «Les affres douloureuses et mortelles d'une future non-mère», «L'interminable calvaire d'une malheureuse pro-choix», «L'héroïne qui a su, par son seul acharnement, vaincre enfin son propre foetus», et quoi encore? «L'embryon humain pleure la perte de son père», ou bien pour faire plus réaliste: «L'homme... maintenant le jouet de ces dames». Vraiment, quelle horreur!

Et dire qu'il se trouve des gens pour prétendre que notre société n'est pas malade. Après les programmes à la télévision qui nous présentent tous les vices comme normaux et monnaie courante de la vie moderne, voilà qu'on veut produire des films nous prônant sans doute les misères, des beautés et surtout les grandeurs des avortés.

J'en ai déjà les larmes aux yeux et je frissonne à l'avance. A quand ce bienheureux chef-d'oeuvre qui fera

des Québécois, d'ici vingt ans, grâce au vieillissement de notre population, et plus encore grâce à cet avortement-sauveur, un peuple disparu?

Non, notre société n'est pas malade: sans foi, sans amour, sans morale, sans Dieu et sans enfant, notre société se meurt, toute génocidée qu'elle est par un matérialisme et un égoïsme de plus en plus sans limite.

Le mal qui ronge, gruge et pourrit notre société, vient de sa propre capacité de vanter, jusqu'à l'apogée publique, les vers et les vices qui la détruisent elle-même.

Camille Lemire
Drummondville



Chantal Daigle

La violence familiale

D'aucuns diront que la violence provient du cynisme de l'époque ou de la dédramatisation rationnelle: laissez faire, laissez dire. Des images d'horreur n'indisposent en rien alors que le heurt d'un chien errant donne des frissons dans le dos. Comme quoi il reste chez nous un soupçon d'humanisme.

D'autres diront que la violence est un disposition naturelle. Le cynisme passe de l'éthique à la sanitaire. Un être violent qui n'a plus le choix de ses émotions pour vivre avec ceux qu'il aime indique la seule véritable pauvreté: «c'était plus fort que moi».

L'histoire de tout pays justifie et légitime la violence, en fait un outil de progrès et de défense. La raison d'Etat et les intérêts de la nation commandent.

Mais lorsqu'un système de services sociaux restreint l'accessibilité de femmes violées et d'enfant abusés à des lieux sécuritaires pour s'évader d'un foyer de violence, alors c'est nous tous qui devenons violents et peauds. Ici, un silence garantit la violence en milieu familial. Abus, statistiques, finance et quota sont les quatre armoiries et nos blasons bien polis.

La violence en milieu familial mène à la délinquance, au suicide, au meurtre, à la pédérastie et au viol. Que faire? Après un moratoire de quatre-vingt-dix jours, qu'en sera-t-il? Et les hommes violents sauront-ils mieux aidés?

Daniel E. Gendron

leur âme et conscience, d'utiliser le traitement qu'ils jugent utile et nécessaire pour leurs patients, après avoir été instruits honnêtement sur l'efficacité et l'innocuité de tel ou tel produit.

La biologie pour sa part a pour but d'étudier la vie et ses phénomènes, c'est elle aussi qui essaie de maintenir l'équilibre des fonctions naturelles. Ne rien détruire, tout équilibrer. Voilà l'objectif que j'ai poursuivi ces quarante dernières années.

Harcèlement

Si pour être reconnue, une drogue doit engouler 150 millions de dollars, il y a quelque chose que part qui ne tourne pas rond. Officiellement, on dit que si un médicament anticancéreux n'est pas toxique, il est inefficace. Comment peut-on soutenir une thèse semblable sans regarder de l'autre côté de la clôture?

Le produit 714X a été conçu ici au Québec. Personne de l'étranger ne peut vous mettre en garde contre son efficacité ou ses effets secondaires.

Je ne m'attends évidemment pas à ce que la Corporation Médicale fasse une étude poussée sur ce produit et la théorie «somatidienne», ce n'est pas son rôle. Tout ce que je demande, c'est que cesse ce harcèlement à l'encontre de mes travaux et de ma personne, et que les chercheurs puissent librement choisir de travailler avec moi, sans crainte de représailles de votre part ou de quelque comité d'éthique que ce soit!

Un homme de science, serait-il un grand patron, a-t-il le droit d'intervenir pour démolir quelque chose

qu'il ne connaît pas, qu'il ne veut pas connaître, pour des raisons ou des intérêts inavouables?

Monsieur Roy, je ne crois pas qu'il faille tomber dans le piège de la désinformation. Le public doit connaître la vérité, et de toute évidence, elle est bafouée de la plus belle façon, peut-être par ignorance de votre part et de la communauté scientifique.

Comment peut-on taxer de «crédulité» des patients qui ont recouvré un état de santé normal après s'être fait dire d'attendre en paix la mort? «La mort est un progrès» et une suite logique de l'évolution, mais elle doit venir en son temps. Personne n'a aucun droit sur la Vie, nous l'avons reçue comme un cadeau magnifique, et nous ne pouvons la gaspiller en vaines discussions qui nous introduisent dans des dédales administratifs et politiques inacceptables, dont les principaux perdants sont toujours les patients qui souffrent, qui espèrent non pas une «immortalité» mais une vie et une mort normales.

Je ne vous demande pas d'avoir une foi aveugle en ce que j'apporte à la science, juste un peu de curiosité scientifique qui dénoterait une impartialité de rigueur en ces domaines.

Vous avez raison, «quarante ans d'attente c'est long»: Nous n'en serions pas là si la science pasteurienne d'il y a plus de cent ans n'avait pas rejeté Béchamp du revers de la main. Erreur de l'histoire, ou patience de l'histoire! Nous sommes à une époque, où les murs de béton tombent. Ceux de l'incompréhension devaient se volatiliser.

Je vous souhaite la Paix.
Gaston Naessens

Santé

La lipoaspiration, une technique attrayante pour éliminer un surplus de tissus gras

Québec (PC)

Si simple, si tentante soit-elle pour régler un problème d'excès de tissus gras, la lipoaspiration ne devrait pas servir à régler un problème d'obésité.

En fait, estime le Dr Alphonse Roy, plasticien à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec et spécialiste des grands brûlés, c'est une technique idéale pour les gens minces qui ne réussissent pas, malgré une diète très sévère, à éliminer des dépôts bien localisés, tels la «culotte de cheval» chez les femmes ou les «poignées d'amour» chez les hommes.

Depuis la mise en service de la technique de lipoaspiration, on s'est aperçu, selon le médecin, que la quantité de graisse aspirée ne doit pas être trop importante, 300 ou 400 cc en général, au maximum 1,5 litre.

Une trop grande ponction de lipides dans les tissus assimilerait le patient à un brûlé, estime-t-il, et augmenterait le danger de formation d'un caillot dans le sang.

«Il ne faut être ni trop gros, ni trop vieux non plus... La clientèle est en général assez jeune, âgée de moins de 40 ans car la peau doit être ferme pour subir, sans dommages, une lipoaspiration. Cette technique ne redonne d'ailleurs pas une belle peau bien lisse, contrairement aux souhaits de certains clients. Elle n'améliore pas une peau maltraitée par la cellulite, qui a l'apparence d'une pelure d'orange.

Une seule incision

L'instrument que manie le spécialiste un peu comme un aspirateur, effectue un mouvement constant de va-et-vient sous la peau, ouvrant des

tunnels qui suivent des lignes noires tracées en éventail sur l'abdomen. Une seule incision est nécessaire la plupart du temps et elle est généralement assez petite pour être refermée par un seul point de suture.

La canule au bout arrondi, percée d'ouvertures orientées vers l'intérieur se fraie un chemin entre les filaments nerveux et les vaisseaux pour aspirer les tissus gras qui forment une couche identifiable entre la peau et les muscles.

Selon l'importance du cas, la lipoaspiration comme telle durera entre une demi-heure ou une heure. Au sortir de la salle de réveil, le(a) patient(e) retournera chez soi. Quelques semaines plus tard, si tout va bien, il (elle) retrouvera une silhouette nettement améliorée dont les bourrelets disgracieux auront disparu.

Le patient idéal ne doit pas fumer ou faire usage d'acétylsalicylique. La nicotine de la cigarette empêche une bonne oxygénation des tissus et nuit à la cicatrisation.

En raison des diverses contre-indications, 50 pour cent des gens qui consultent en vue d'une lipoaspiration sont recalés, selon le Dr Desgagnés. Cette situation est évidemment très différente de celle qui prévaut aux États-Unis où les abus de la technique sont fréquents. «On verse là-bas dans la facilité; la lipoaspiration remplace la diète. On a essayé d'y faire des lipoaspirations gigantesques pour traiter des obèses. Mais, on ne devrait pas faire des interventions si importantes qu'on doit donner des transfusions au patient pour compenser ses pertes sanguines», estime le Dr Têtu.



Le chirurgien Félix-André Têtu montre l'appareillage nécessaire à une lipoaspiration.

Ceux ou celles qui se qualifient doivent enfin être prêts à déboursier entre 1000 \$ et 3000 \$, prévient le Dr Roland Charbonneau, président de l'Association des chirurgiens plasticiens du Québec. Ces frais couvrent les honoraires des spécialistes (chirurgien, anesthésiste), le salaire des infirmières et les frais d'utilisation du bloc opératoire.

Malgré son coût élevé, l'attrait de cette technique est indéniable. Même à long terme, la graisse perdue ne se régénère pas. L'organisme ne fabrique pas de graisse pour remplacer celle qu'il perd, explique le Dr Roy. De plus, la prise de poids après une lipoaspiration se fera de façon moins

sélective, selon le Dr Pierre Langlois, un spécialiste attaché à l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec. Le patient, qui a subi une lipoaspiration aux cuisses, n'engraissera pas qu'à cet endroit.

La lipoaspiration modifie de façon définitive la répartition des cellules grasses dans l'organisme. Cette répartition est fort inégale, avec des points forts variables selon le sexe (la culotte de cheval est «réservée» aux femmes, par exemple) et les individus, continue le médecin. Lorsqu'une personne engraisse, les cellules grasses n'augmentent pas en nombre, mais elles se gonflent davantage, selon le Dr Langlois.



Chronique médicale

Dr Jacques Grégoire

L'écran cathodique et les yeux

Les études scientifiques faites jusqu'à maintenant ont démontré que l'utilisation normale des écrans cathodiques est sécuritaire et ne présente aucun danger pour l'oeil. Aucune étude expérimentale ou épidémiologique n'a pu démontrer que l'exposition à l'écran cathodique pouvait causer des dommages organiques à l'oeil sous forme de cataracte, maladie de la rétine, glaucome, etc.

Depuis le début des temps, le soleil bombarde la terre de ses rayons lumineux. Toute radiation lumineuse naturelle ou produite par l'homme est dangereuse si son niveau est trop élevé. Depuis plusieurs décades, les scientifiques ont établi des niveaux d'exposition acceptables pour chaque type de radiation incluant les ultraviolets, la lumière visible, les infrarouges, etc.

A cause des nombreux malaises rapportés par les utilisateurs des écrans cathodiques, les scientifiques de Food & Drug Administration (FDA), Bell Laboratories et de nombreux autres organismes de recherche ont produit des études sur le niveau de radiations émises par les écrans cathodiques. Les résultats de leurs travaux ont démontré que, dans des conditions normales d'opération, les écrans cathodiques n'émettent pratiquement pas de radiations ionisantes (v.g. rayon-X) ou de radiations non-ionisantes (v.g. rayons ultraviolets). Les émissions détectables étaient bien au-dessous des standards nationaux et internationaux recommandés et ne dépassaient même pas les émissions produites par une lumière fluorescente. Toutes les études épidémiologiques faites jusqu'à ce jour ne peuvent mettre en évidence des effets nocifs produits par le niveau de radiation ultraviolet des écrans cathodiques.

Il n'en demeure pas moins que malgré ces études qui démontrent l'innocuité des écrans cathodiques sur les yeux, toute une kyrielle de malaises ont été rapportés par leurs utilisateurs éprouvant soit une irritation oculaire (rougeur, sécheresse, larmoiement), soit des signes de fatigue (lourdeur des paupières, douleur, embrouillement), soit des maux de tête.

Comment expliquer cette situation? Des études européennes attribuent ces malaises et ces troubles à un ensemble de facteurs d'ordre ergonomique, c'est-à-dire une mauvaise disposition des écrans, un éclairage inadéquat, un changement dans la routine de travail et possiblement une demande accrue d'efficacité, laquelle est sollicitée par un ordinateur infatigable. Ceci dit, les écrans cathodiques ne causent pas de dommages oculaires mais apportent des modifications dans les habitudes de travail, lesquelles deviennent une source de malaise et de tension musculo-squelettique.

Ces malaises seront minimisés par l'ajustement d'un verre adapté à une nouvelle distance de lecture, par l'acquisition de chaises et d'écrans adaptables permettant de travailler à l'aise, par un éclairage qui minimise la réflexion lumineuse, par l'utilisation d'écrans de haute qualité qui permettent à l'utilisateur un ajustement du contraste et de la brillance et par des périodes de repos.

Jacques Grégoire, M.D.
Ophtalmologiste

C.H. HOTEL-DIEU DE SHERBROOKE

NOTE: Les lecteurs sont invités à adresser leurs commentaires ou questions au 822-6739 ou en écrivant à:
CHRONIQUE MÉDICALE
C.H. HOTEL-DIEU DE SHERBROOKE
580, rue Bowen sud, pièce 3520
SHERBROOKE (Québec)
J1G 2E8

CITOYENS EN SANTÉ

Des questions à poser à votre épicié

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Dans le monde merveilleux de la consommation, une invraisemblable quantité de contenants de formes et de couleurs multiples finissent par être jetés au rebut, ce qui contribue à la pollution et au gaspillage des ressources.

Le comité «Sherbrooke ville en santé» propose une série de questions que vous pouvez poser à votre marchand d'alimentation afin de réduire l'utilisation de produits non recyclables.

Avez-vous des sacs en papier? Les sacs de papier brun sont biodégradables, contrairement à ceux en plastique. Évitez donc ces derniers le plus possible. Mieux encore: prenez la bonne habitude d'apporter un grand fourre-tout ou un sac à dos avec vous lorsque vous faites vos emplettes. Si vous le préférez réutilisez tout simplement un des nombreux sacs en plastique qui s'accumulent dans l'armoire plutôt que d'en demander un neuf au magasin.

Et les boîtes à oeufs en matériaux recyclés? Au Québec, la plupart des chaînes de supermarchés utilisent des oeufriers en papier recyclé plutôt qu'en styromousse depuis

que les consommateurs se sont mis à en faire la demande.

Est-il nécessaire que vous vendiez la viande, les fruits et les légumes dans des plateaux de styromousse enveloppés dans de la pellicule plastique?

A tout le moins vérifiez si l'inscription «Sans CFC» figure sous le plateau. Les chlorofluorocarbones détruisent la couche d'ozone qui protège la planète contre les rayons ultra-violet.

Ce produit se vend-il dans un autre type de contenant?

Optez pour les boissons vendues en bouteilles de verre recyclable plutôt qu'en bouteilles de plastique, même si vous pouvez déposer ces dernières dans le bac de récupération.

Dites-vous que les consommateurs peuvent vraiment faire une différence. Les pressions en provenance du public donnent souvent lieu à des résultats fort encourageants. Ainsi, devant la piètre réputation des emballages faits de CFC, certaines grandes chaînes de restauration-minute ont décidé de vendre désormais leurs hamburgers dans des contenants exempts de CFC ou fabriqués dans un matériau nettement moins dommageable pour l'ozone.

Boutique
La Ganse INC.
DÉMÉNAGE

JUSQU'À
70%
DE RÉDUCTION

TOUT doit être VENDU
Complets, Vestons
Pantalons, Chemises

PLACE WELLINGTON
124 Wellington nord, Sherbrooke
(819) 566-5477

40% de rabais!
Moquettes résistantes aux taches de Burlington Carpets

Choisissez parmi trois modèles de qualité, présentés dans une gamme de 16 teintes de décorateur. Chaque moquette est d'une largeur approximative de 12 pi (3.66 m).

1. Regal Tradition, à peluche saxony en tons unis et
2. Crown Marquis, à mèches pelucheuses, deux moquettes certifiées «Résistache» par DuPont. Ainsi, la plupart des taches domestiques d'aliments ou de boissons se nettoient aisément, même après une nuit. Chaque moquette est fabriquée avec du nylon de première qualité certifié par DuPont, votre gage de qualité et de durabilité.

Prix courant Eaton * 50.13 la v. car. (59.95 le m car.)
29⁹⁹ la v. car. (35.87 le m car.)

TAPIS
RÉSISTACHE
CERTIFIÉ PAR DU PONT

3. Gracious Living, une moquette qui rehaussera votre demeure pendant des années. Renseignez-vous en magasin au sujet de la garantie de 5 ans de Monsanto. Résistance aux taches pour un usage durable. Mèches pelucheuses résistantes à l'affaissement et à l'écrasement.

A rabais! Thibaut «Apollo»
Mousse de caoutchouc pour protéger votre nouvelle moquette. Commandez maintenant et profitez de ce rabais!
Prix courant Eaton * 6.93 la v. car. (8.29 le m car.)
4⁹⁹ la v. car. (5.97 le m car.)
* Lancement! Prix courant Eaton après cette vente.
Eaton au Carrefour de l'Estrie Rayon 272.

Rachel Dostie
Service Eaton
d'achats à domicile
Téléphonez-nous pour recevoir la visite d'un de nos consultants à votre domicile ou à votre bureau. Sans frais ni obligation de votre part, il vous donnera de judicieux conseils et vous établira un devis.
Région de Sherbrooke, composez
563-9555

EATON
Nous sommes... le grand magasin du Canada

EATON
124 Wellington nord, Sherbrooke
5809x

Credit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées.

10090

Vivre

Semaine de réflexion sur les problèmes de la vue

Sherbrooke (FG)

L'accès à l'information et une meilleure sensibilisation du public sont au cœur de la présente semaine qui, comme à chaque année depuis 1946, constitue la «Semaine de la canne blanche».

vent les gens atteints de cécité et autres problèmes de la vue.

L'un des responsables régionaux, Réal N. Bélanger, actuel vice-président du groupe, a en outre profité de la conférence de presse tenue hier matin pour annoncer des changements que fera d'ici six mois la Corporation mé-



En compagnie de Hugues Mailloux et de Réal N. Bélanger, de l'Association des handicapés visuels de l'Estrie, Jacques Moquin, de la CMTS, a présenté un exemplaire du nouvel affichage des circuits qui sera en vigueur d'ici six mois.

Organisée en région par l'Association des handicapés visuels de l'Estrie, il s'agit d'un temps propice à la réflexion et à compréhension face à l'handicap que vi-

ropolitaine de transport Sherbrooke (CMTS). Cela fait suite à une récrimination adressée au président Bernard Tanguay, au printemps de 1986, sur le caractère jugé trop difficile à lire des numéros de circuits illustrant les autobus urbains. D'ici six mois, la situation se rétablira par l'inscription de chiffres plus visibles aux abords de véhicules.

D'autres actions visant à améliorer le quotidien des personnes souffrant de cécité sont espérées par les responsables. On pense entre autres à l'installation de feux sonores à des intersections particulièrement dangereuses, notamment en bordure de la rue King.

Plus globalement en relation avec la présente semaine, les dirigeants de l'Association des handicapés visuels de l'Estrie visent un meilleur accès à l'information. Une porte-parole, Lorraine Leclerc, l'expose ainsi: «Dans le cas des messages télévisés, le contenu est difficilement accessible aux personnes handicapées visuelles, étant donné la rapidité de la publication du message, sa courte durée et le caractère difficilement lisible à cause des contrastes d'images et de couleurs. Tentons maintenant d'imaginer la situation pour une personne totalement aveugle.»

Enfin, la présente semaine veut faire prendre conscience aux gens bien portants du «sérieux handicap sensoriel à caractère unique» que représente la cécité et le problème visuel. Tout en constituant une source de privation majeure d'information face à l'environnement, cet handicap affecte de façon sérieuse plusieurs aspects de la vie quotidienne: soins personnels, entretien ménager, lecture, écriture, déplacements...

Main tendue vers les bénévoles

Sherbrooke

Vous êtes âgé de plus de 20 ans et dégagez de la chaleur humaine? Alors le groupe Secours-Amitié de Sherbrooke vous tend la main pour devenir bénévole.

Pour la deuxième année, l'organisme communautaire décline février le «mois du cœur» pour grossir son nombre d'écouter et écoutantes en Estrie.

Les besoins sont grands. Seulement en janvier dernier, Secours-Amitié a reçu près de 1000 appels de personnes vivant une situation préoccupante. Tantôt ce sera une femme victime de violence conjugale, une autre fois une adolescente qui se sent incomprise de ses proches. Ou encore cet homme qui vit dans l'isolement une rupture dans sa relation amoureuse.

Depuis 17 ans, Secours-Amitié est présent en Estrie et recueille ainsi les appels de gens vivant des émotions et réclamant chaleur humaine et compréhension. Aussi, dans le but de recruter des bénévoles, l'organisme invite les personnes intéressées à entrer en contact au centre ou encore à rencontrer des responsables qui seront présents au kiosque d'information organisé à cette fin, les 1, 2 et 3 mars, au Carrefour de l'Estrie, de même qu'au Salon de la femme, débutant le 7 mars.

EN BREF

Planification budgétaire contre les mauvais souvenirs

Les Fêtes sont chose du passé depuis pour plusieurs, les dettes de cette période active en consommation font encore partie des mauvais souvenirs. A cette fin, le Service budgétaire populaire, en collaboration avec la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSST), offre une série de cours pour aider les gens à mieux planifier leur budget. La session de

cinq rencontres de trois heures chacune permet aux participants de découvrir une foule de trucs pour arriver à mieux s'organiser au plan budgétaire. Les cours débutent à chaque mois, en autant qu'un minimum de 12 personnes s'y inscrivent. Pour ce faire, il s'agit de rejoindre un responsable de ce groupe populaire, au 563-0535.

SIDA: bon départ pour le programme de formation

Le programme de formation de bénévoles appelés à oeuvrer auprès du groupe d'intervention régionale et d'information sur le SIDA (IRIS) va bon train. Une trentaine de personnes ont postulé pour la session de formation de 30 heures qui vient de débuter. Abordant les dimensions bio-

médicale et psycho-sociale touchant aussi bien la personne atteinte du terrible fléau que son entourage, la formation permet aux bénévoles d'être bien outillés pour affronter et comprendre les réticences de la population, de même que pour apporter le soutien le plus éclairé aux malades.

Nouvelle saison pour les stages de Québec-France

De nouveau cette année, par le biais du groupe Québec-France, de nombreux Québécois pourront partir à la découverte d'une réalité ou d'une région de la France: vendanges, rénovation de chateau, emploi d'été et autres. La présidente du chapitre régionale de l'Estrie, Alice Theroux, invite justement les gens intéressés à

connaître les divers programmes et stages en France pour la présente saison à se présenter en grand nombre, ce soir même (mercredi), à la rencontre d'information annuelle. L'activité aura lieu au local A8-244 de la faculté d'éducation physique. Le tout débute à 19 h 30.

Service facilité pour obtenir des informations à la CSST

La Commission de santé et sécurité au travail (CSST) rappelle aux gens des zones éloignées qu'ils peuvent communiquer aux nouveaux locaux du 1335 King ouest, à Sherbrooke, à frais virés. Pour communiquer à l'intérieur de la région et éviter ainsi les frais d'interrurbain, il s'agit de

composer le 0, suivi du numéro de téléphone. Pour une autre région, il faut faire précéder le numéro désiré du code régional. La CSST, explique une responsable régionale, Linda Vaillancourt, désire ainsi faciliter le service à sa clientèle.

La stabilisation des clientèles est loin d'affecter la faculté de Théologie de l'Université de Sherbrooke

Sherbrooke (MR)

A l'heure même de la stabilisation des clientèles à l'Université de Sherbrooke, où le taux de croissance se situe à 0,8 pour cent cette année, la faculté de Théologie enregistre le plus fort taux d'augmentation: 30 pour cent.

En effet, il y a cette année l'équivalent de 87 étudiants à temps complet de plus que l'an dernier à l'Université de Sherbrooke, où la clientèle s'élève à 10 950 étudiants.

A la faculté de Théologie, on trouve l'équivalent de 53 étudiants de plus à temps complet, en regard de l'an dernier, ce qui porte le nombre à 211 étudiants, à cette faculté.

Depuis cinq ans, il y a une progression continue du côté des inscriptions à la faculté de Théologie. Le

nombre est passé de 120 à 211 étudiants, pour une hausse de 75 pour cent de la clientèle depuis 1985.

Il y a maintenant 133 étudiants au premier cycle et 78 étudiants de deuxième cycle en Théologie.

Interrogé sur les causes de cette croissance, le doyen de la faculté, M. Lucien Vachon, explique: «Nous recrutons 75 pour cent de notre clientèle à l'extérieur de l'Estrie, là où nous avons de la concurrence. Il n'y a donc pas d'autre explication que la qualité de nos programmes et la qualité de notre corps professoral. Nous avons des nouveaux programmes au premier cycle et au deuxième cycle et dix de nos 12 professeurs ont un doctorat. Il y a peu de facultés qui peuvent compter sur 83 pour cent de docteurs dans leur corps professoral.»

Faculté d'Éducation

La seconde faculté ayant enregis-

tré le plus fort taux de croissance est celle d'Éducation. Elle a accueilli 76 nouveaux étudiants. Pour cette faculté, qui compte l'équivalent de 1751 étudiants, cela représente une augmentation de 3,3 pour cent.

Enfin, avec respectivement 28, 9 et 5 étudiants de plus, les facultés de

Lettres et Sciences humaines, de Droit et d'Éducation physique et sportive voient leur clientèle passer à 1923, 560 et 397 étudiants. Dans les trois cas, cette hausse se traduit par une faible croissance de 0,1 pour cent.

SUPER VENTE DE CUIR

CE QU'IL Y A DE PLUS BEAU...



JACKETS CUIR D'AGNEAU

Rég. 538\$

Super spécial

249\$

SUPER CHOIX!

Style aviateur pour hommes Rég. \$640 SPÉCIAL '384

JUPES	PANTALONS	VESTES
Rég. 142\$	Rég. 218\$	Rég. 99\$
99\$	149 ⁵⁰ \$	49 ⁵⁰ \$

LE PLUS GRAND CHOIX EN PROVINCE

POUSSEZ L'AUDACE... JUSQU'À PAYER MOINS CHER!

LA MAISON



La seule maison du cuir de haute qualité.

5382, Kennedy Sud Rock Forest 864-4323

Plan mise de côté

Au Bon Marché

45, King ouest

Messieurs ABM vous présente la mode élégante à prix modiques!



Complets pour hommes

Modèles classiques à simple boutonnage dans un choix de couleurs populaires.

Tailles 36-46.

Etaient jusqu'à 149.95

Maintenant économisez

50% et plus!

\$50 et \$75

Economisez \$99!

Manteaux Trench légers toutes saisons

Se vendant ailleurs à \$159!

Couleur tan anglais. Très confortable, léger et chaud! Modèle avec doublure à glissière.

Prix ABM

59⁹⁹

Aucuns frais pour des modifications normales.

45, King O.

jeton de stationnement gratuit avec achat.



Les illustrations ne sont pas nécessairement conformes.

Les secrets mal gardés...

Jean-Paul Ricard



Si vous allez magasiner à Magog et que vous entrez dans la boutique de **DIANE COTÉ**, ne soyez surtout pas surpris si vous entendez la propriétaire se mettre à miauler. C'est que, par distraction en prenant ses médicaments, Diane a avalé les remèdes destinés à son chat...

Me **CLAIRE DESJEAN** de Sherbrooke a vécu un moment important dans sa jeune carrière en plaçant son premier procès au niveau civil. Con-

vaincue que ce procès allait se dérouler à Lac-Mégantic, elle s'y est rendue de tôt matin, puis est allée prendre un café au restaurant en attendant l'ouverture du Palais de Justice. Puis, se sentant d'attaque, elle pénètre dans l'édifice qui ne ressemble en rien à un palais de justice. On l'informe alors qu'elle se trouve à l'Hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic. Sans perdre son sang-froid, la jeune avocate s'informe alors pour savoir où est situé le palais de justice et s'y rend finalement, pour trouver l'endroit désert. On l'informe alors qu'il n'y a aucun

procès prévu à cet endroit. Elle consulte alors son agenda pour réaliser que le procès a lieu au Palais de justice de Thetford Mines. Claire saute donc au volant de son auto et elle est arrivée au Palais de justice de Thetford juste à temps pour plaider sa cause. Une cause que le juge a prise en délibéré. Ce qui veut dire que Claire devra retourner à Thetford Mines, mais cette fois elle ne devrait pas passer par Lac-Mégantic... ni par l'hôpital St-Joseph.

vir, mais il a appris en même temps que des crevettes qui ne sont pas décortiquées, ce n'est pas mangeable à moins d'enlever la carapace...

MICHEL BERGERON, l'entraîneur des Nordiques de Québec, s'en voudra pour le restant de ses jours de ne pas avoir envoyé d'éclaircir à l'arena du Mont Ste-Anne pour le match de hockey opposant les formations du Service de l'Estrie et du Supermarché Dunant. Il a ainsi raté la performance de **JEAN-JACQUES BEAUCHESNE** qui a réussi six buts et une passe. La présidente du fan-club de Jean-Jacques m'a téléphoné pour me dire combien on est fier de lui...

Pendant que **DANIEL DOUCET** laisse son entre-de-cour s'embarber de neige, **GUY CHOINIERE** déblaie tellement bien la sienne qu'il a réussi à en faire la plus belle patinoire de tout son patelin. Avec le résultat qu'il n'a pas le choix d'aller pousser les autos quand ses invités veulent sortir de chez lui.

Ce n'est pas parce qu'il est grognon que **CHRISTIAN LAVOIE** a hérité du surnom de «Tit-Ours», c'est tout simplement parce qu'il est doux et chaleureux comme un «teddy bear». Christian m'a par ailleurs confié que chuchoter quelque chose à l'oreille de **LUCIE VIVET**, c'est comme parler dans le micro d'un haut-parleur: tout en ressort amplifié de l'autre côté...

À l'instar du lieutenant Kojak, **GILLES ANGERS** de la Sûreté du Québec a pratiquement toujours un suçon dans la bouche. Les secrétaires de la SQ l'ont même accompagné au restaurant pour savoir où il s'approvisionnait en suçons...

Fêtant son anniversaire de naissance hier, **GAETAN FORTIN** a pu se faire souhaiter bonne fête par ses «nombreuses blondes» de la Résidence Portland, tandis que les messieurs pouvaient adresser leurs souhaits à **ANTOINETTE LÉGERE**, qui fêtait elle aussi son anniversaire la même journée. La fête des «Verseaux» aura lieu le 14 février puisqu'ils sont nombreux dans cette résidence pour personnes âgées...

BARBARA TINKLER ne l'avoue pas tout haut mais elle s'ennuie de sa Phoenix 1981: une voiture dont le climatiseur est dans le plancher, c'est aussi rare qu'un trottoir à Rock Forest...

JACQUES SMITH n'aura plus raison de se vanter de son endurance. La dernière fois qu'il a fait du ski de randonnée, il est tombé de sommeil en entrant chez lui; ses filles **VICKY** et **TINA** ont dû le border...

Levons notre chapeau à **JOCELYNE POIRIER** et à son escadron en jupons pour la réussite du brunch servi dimanche midi, au local des Chevaliers de Colomb de Rock Forest, au profit de la Fondation Rêve d'enfant! Malgré le mauvais temps, plus de 400 personnes dont plusieurs ont pris des risques énormes en s'aventurant sur des routes embarrasées pour prendre part au brunch...

CLIN D'OEIL

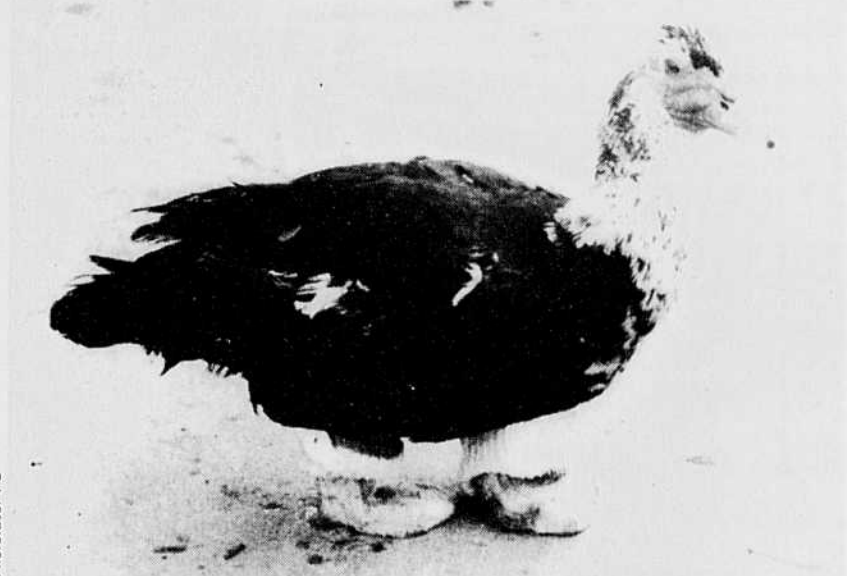


Photo: La Tribune par Stéphanie Lemire

A quoi peuvent bien servir les panneaux d'arrêt, situés au coin des rues? Ben voyons-les, ils servent évidemment à arrêter les voitures qui se mettent à dérapier sur la glace...

Une autre grande voyageuse, **MARIE-JOSÉE ROY** celle-là, est présentement à Sherbrooke après un séjour de cinq ans à Montréal. Elle affirme qu'elle restera en Estrie pour au moins un an, mais elle est tellement imprévisible qu'on ne sait jamais à quoi s'attendre puisqu'elle n'est pas facile à suivre. Donc, ceux qui souhaitent la revoir doivent faire vite car Marie-Josée on ne sait jamais. Pour l'instant elle travaille avec son frangin **JEAN-LOUIS ROY**...

ROBIN LEFEBVRE aurait avantage à sortir plus souvent, car les voyages forment la jeunesse. Au cours d'un récent voyage, il a eu beaucoup de mal à déguster les grosses crevettes qu'on venait de lui ser-



En chaussant ses bas de laine, ce canard Muscovy voulait sans doute démontrer que la laine est un meilleur isolant que le duvet de canard, pour qu'on arrête de l'achaler avec ça. C'est sans doute de là que vient l'expression «sentir le petit canard, la patte cassée...»



Ceux qui ont pris un p'tit coup hier soir, croiront avoir des hallucinations en voyant cette photo d'un chien en train de se refaire une beauté afin de participer à un concours canin. Cherchez l'erreur...

DON A LA LIGUE POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE DE L'ESTRIE



La Ligue pour la protection de l'enfance de l'Estrie a récemment reçu un don de \$1200 provenant du fonds de charité des employés d'Eaton.

Sur la photo figurent Florence Goulet, Rolland Lemay et Monique Donahue, employés d'Eaton, Marie Rhéaume, coordonnatrice de l'organisme et Hélène Beaulieu, superviseur au bureau du personnel d'Eaton.

Publi-reportage

10092

CETTE SEMAINE, ECONOMIES FANTASTIQUES A L'ENTREPOT ABM!

Venez tôt! Certaines quantités limitées. Prix en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

Blouses Gingham pour dames 99¢	Tissus pour vêtements sport et robes 25¢ m.	Hauts en denim avec imprimé floral pour filles 7-14 25¢	Cardigans éclatants en tricot de coton pour dames 2⁹⁹	Bottes d'hiver pour dames Incluant bottes de cuir, valeur jusqu'à \$50 \$5
Souliers pour dames Valeurs jusqu'à \$30 \$2	Blouses en satin pour filles 7-14 99¢	Pantalons de ski pour dames Modèles unis ou avec bavette. Tailles S.M.L. Comparez à \$30 9⁹⁹	Gants en simili cuir pour hommes Doublés. 99¢	Blouses en flanellette pour filles 7-14 49¢
Sous-vêtements pour dames Irrégulières 25¢	Hauts molletonés mode pour filles 7-14 1⁹⁹	Bas aux chevilles pour bébés Irréguliers 10¢	Blouses brodées pour dames Irrégulières 1⁴⁷	Comprimés Anacin Boîte de 30. Régulier 2.97 89¢ <small>Limite: 2 par client</small>
40% de plus gratuit! Shampoing pour bébé Lander 700 ml. Rég. 2.47 89¢ <small>Limite 1 par client</small>	Shampoing au citron et oeufs Lander 1 L. Rég. 2.27 99¢ <small>Limite 1 par client</small>	Savon Jergens Vitamine "E", ou aloès et lanoline. 2 barres. Rég. 1.47 79¢ <small>Limite 1 par client.</small>	Gel coiffant Coiffelle 100 ml. Rég. 97¢ 33¢	Briquets Cricket Rég. 99¢ 33¢ <small>Limite 3 par client</small>
Olives farcies Bertolli 375 ml. Rég. 1.37 77¢ <small>Limite 2 par client.</small>	Tasses à café Céramique avec imprimés éclatants. Rég. 87¢ 49¢ <small>Limite 2 par client.</small>	Verres à Coke Format 6 oz. Rég. 37¢ 19¢ <small>Limite 4 par client.</small>	Crevettes cocktail Supreme 4oz. Rég. 1.47 87¢ <small>Limite 2 par client.</small>	Sacs à sandwiches Glad 50 sacs. Rég. 97¢ 49¢ <small>Limite 2 par client</small>

et beaucoup, beaucoup d'autres... **Entrepôt Au Bon Marché** 111 & 121 rue Dépôt

Bientôt!

La vente de tissus de printemps et d'été

Commençant mardi le 20 février.

Stationnement gratuit le samedi. Stationnement municipal, rue Dépôt.

Vivre

Les «claques», un article en voie de disparition

Montréal (AFP)

L'avenir des «claques», ces bottillons en caoutchouc utilisés depuis plus d'un siècle, au Canada, pour protéger les chaussures de la neige, du sel et de la gadoue, paraît incertain.

Pour certains fabricants de chaussures, les claques, cet article vestimentaire typiquement canadien que les Québécois nomment souvent «chaloupes», seront bientôt un vestige du passé, tout comme les sabots. Les phénomènes de mode, le déneigement de plus en plus efficace des rues et le développement des galeries marchandes souterraines, surtout à Montréal, en limitent aujourd'hui l'usage.

Attributs longtemps indispensables aux Québécois des villes, les claques s'enfilent par-dessus la chaussure en tirant sur leur talon de caoutchouc que l'on relâche ensuite en le faisant claquer, d'où leur nom.

Selon Frances Kelley, porte-parole de l'Association des manufacturiers de chaussures au Canada, ces couvre-chaussures «sont moins populaires qu'autrefois». «Les gens préfèrent utiliser des bottes pour marcher en ville l'hiver et emporter dans un sac leurs chaussures de cuir qu'ils mettent au bureau», a-t-elle déclaré. «Les femmes en particulier n'en portent pratiquement plus, à l'exception des religieuses», a-t-elle précisé.

Bon nombre de Québécois estiment que l'usage des claques était beaucoup plus répandu il y a une trentaine d'années. De nombreux modèles étaient alors proposés, des «chaloupes», couvrant juste le bas de la chaussure, aux bottillons assurant une protection intégrale en passant par les paires de claques pour dames, avec un trou pour laisser passer les talons hauts.

Marché stable

Au siège de la compagnie Acton, premier producteur de claques, on affirme cependant que le marché est stable même s'il est désormais exclusivement masculin.

«On ne fait plus de couvre-chaussures pour les femmes», a affirmé M. François Gagné, président de Acton. «Les formes de leurs souliers changent tout le temps avec la mode et de toutes façons, elles préfèrent les bottes», a-t-il ajouté. «Mais la plupart des hommes continuent d'aller au bureau avec leurs claques», a-t-il souligné.

Avec une production annuelle d'environ un million de paires de claques, Acton couvre 80 pour cent du marché canadien. Mais la société québécoise est talonnée par la concurrence, américaine principalement, et doit se tourner vers l'étranger pour assurer son développement.

Depuis deux ans, a indiqué M. Gagné, Acton a commencé d'exporter ses couvre-chaussures en France, où 30 000 paires de claques ont ainsi été distribuées l'an dernier, a-t-il indiqué.

En janvier 1987, l'hiver où il a neigé à Paris, ces couvre-chaussures suscitaient une curiosité amusée dans les rues de la capitale, a souligné le patron d'une chaîne de télévision québécoise qui avait pris la précaution d'emporter ses claques au cours d'un voyage en France. «On m'a même demandé où il était possible de s'en procurer», a-t-il indiqué.

Lancées il y a plus d'un siècle en Amérique du Nord mais pratiquement inconnues en dehors de cette zone il y a encore quelques années, les claques, espèrent les fabricants, pourraient ainsi retrouver une nouvelle jeunesse grâce à de nouveaux marchés étrangers.

De plus en plus, les consommateurs portent leur choix sur des viandes maigres de qualité

Québec (PC)

Le contenu du comptoir à viande d'un magasin d'alimentation a considérablement changé au cours de la dernière décennie: les coupes sont aujourd'hui plus maigres et le temps des rôtis de cinq kilos est révolu.

Le coup de barre donné par les producteurs pour modifier l'alimentation de leurs animaux, de façon à favoriser la croissance de la carcasse et des muscles plutôt que du gras, est à l'origine de la première participation des médecins omnipatients et des diététistes du Québec à la promotion «Février, le mois de la viande 1990».

En plus de souligner l'effort important des producteurs de viande, les médecins omnipatients et diététistes veulent encourager la population à poursuivre dans la même voie en optant pour des viandes maigres de qualité, appréciées avec le moins de gras possible.

Cette cinquième présentation du mois de la viande est organisée par le Conseil des viandes du Canada, le Centre d'information sur le bœuf, le Conseil canadien du porc et le Conseil du mouton du Canada, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Saine alimentation

«La viande fait partie d'un des quatre groupes du Guide alimentaire canadien. C'est un aliment qui possède en soi une excellente valeur nutritive et qui constitue une bonne source de protéines complètes, de vitamines et de minéraux, en particulier de fer», souligne le porte-parole de la Fédération des médecins omnipatients du Québec, le Dr Louis Gagnon.

Les repas de viande ne se limitent plus à notre époque au traditionnel rôti ou à la côtelette.

Jusqu'à dans les années 1980, la croyance populaire voulait que plus la viande était grasse, plus elle était tendre. Cette opinion qui partageait allègrement les consommateurs, les bouchers et les producteurs, s'est totalement modifiée depuis.

Le comptoir des viandes n'offre guère de morceaux plus gros qu'un kilo de nos jours, un phénomène directement lié à la diminution de la taille des familles et au goût du consommateur, qui n'est plus prêt à manger plusieurs fois de la même viande au cours de la semaine.

Il s'efforce d'acheter un morceau destiné à un repas en particulier et à un nombre de personnes bien déterminé. Le marché s'est donc adapté en diversifiant ses produits et diminuant leur poids, ce qui a donné lieu à la disparition progressive des os.

Moisson Estrie a distribué 2 tonnes d'aliments congelés

Sherbrooke (MC)

La banque alimentaire Moisson Estrie a commencé à faire des heureux. Deux des 10 tonnes d'aliments congelés McCain, obtenus par l'entremise des banques alimentaires de Trois-Rivières et Montréal, ont été distribuées jusqu'à maintenant à différents groupes.

Déjà, l'organisme sherbrookoise a reçu 8 des 10 tonnes d'aliments promis. «Le transport des aliments a été assuré par les deux autres banques alimentaires. Néanmoins, plusieurs personnes ont offert leur collaboration pour le transport de nourriture, à la suite d'un récent article dans La Tribune», a déclaré le trésorier de Moisson Estrie, Gilles Duquette.

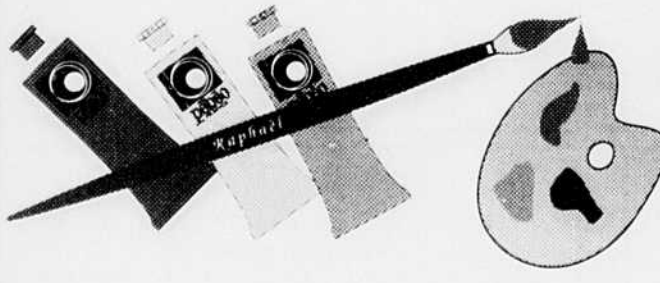
Quant à l'entreposage dans des chambres réfrigérées, M. Duquette a obtenu la collaboration d'Agropur et de la Boucherie de l'Est pour la période nécessaire à la distribution des aliments, qui vont des petits pois aux frites, en passant par les épinards.

C'est donc avec des déboursés très limités que Moisson Estrie, en difficultés financières, peut offrir cette manne d'aliments aux groupes travaillant auprès des plus démunis.

M. Duquette a souligné que l'arrivée de dix tonnes d'aliments McCain, à la suite de l'incendie qui a détruit une usine de cette compagnie au Nouveau-Brunswick, est un facteur très positif pour la crédibilité de l'organisme, à l'approche d'une campagne de sollicitation pour assurer la poursuite des activités.


Artis

Carrefour de l'Estrie
Sherbrooke
Tél.: 564-6998



Chez ARTIS, nous avons une gamme impressionnante de produits de couleur et d'artisanat pour adultes et enfants.

Le tout vous est offert dans une mallette de vinyle jaune, prête à emporter.



Faites-vous plaisir...
Suivez l'Art en Ciel!

7432X

FABRICVILLE

"L'UNIQUE"

ACHETEZ-EN 1

AU PRIX REGULIER

OBTENEZ-EN 2 GRATUITS

DE VALEUR EGALE

Notre inventaire complet de tissus mode automne-hiver

Achetez un mètre de tissus mode parmi notre sélection en vente, et ce au prix régulier et obtenez un autre

2 METRES GRATUITS!

de valeur égale

PATRONS McCALLS

50%

DE RABAIS

Avec tout achat de patrons, Limite: 1 par client

SELECTION DE DRAPERIES

Achetez 1 m. au prix rég. et obtenez 2 m GRATUITS de valeur égale.

FABRICVILLE

Le plus important distributeur de tissus et draperies au Canada

Meilleure qualité, meilleurs prix.

PROMENADE DES GRANDES FOURCHES

821-2150

100, Des Grandes Fourches sud, Sherbrooke

120

magasins à travers le Canada.



COUTURIERS, COUTURIÈRES, TISSUS-MODE VOUS OFFRE

GRATUIT

Achetez un PATRON BUTTERICK VOGUE et obtenez-en un de la même valeur ou moins, à l'achat de tissu

Du 5 au 17 février 1990

GRATUIT

Achetez 1 m., obtenez 1 m. Quantité limitée

GRATUIT

Achetez 1 m., obtenez 2 m. Quantité limitée.

50%

ET PLUS

SOLDE D'HIVER

CRÈPE DE LAINE, flanelle 100% laine, challis importé, tissu pour manteaux, gabardine, tricot, coton ouaté, velours côtelé, velours de soie polyester, pure soie, fibres naturelles, ultra-suède, doublure de flanellette et autres. Ceinture, biais, ruban à bords, dentelle, entoilage, fil, autres accessoires de couture.

NOUVEAUTÉS PRINTANIÈRES 1990

Nouveaux arrivages pour ROBES DE MARIÉES

Le beau, le bon choix

TISSUS-MODE

VISA MasterCard

Les Promenades King, 2347 King ouest, 565-4002

NATIONAL WALLPAPER, PAINT LTD,
DÉCOR N.W. LTÉE, C.I.L.
Une association de 55 années



Au 5087,
boul. Bourque
à Rock Forest
face aux réservoirs d'eau.
Nouvelle bâtisse,
nouveaux intérieurs,
même excellente qualité,
même service
personnalisé.

On vous attend... l'intérieur est
encore plus beau que l'extérieur.

823-4100

DÉCOR NW^{LTÉE}
5087, boul. Bourque, ROCK FOREST

Face aux réservoirs d'eau



National

Parent se déclare unilingue française

□ En réaction à l'affaire Sault-Sainte-Marie

Montréal (PC)

En guise de protestation contre le mouvement d'unilinguisme anglais qui souffle actuellement sur certaines villes de l'Ontario, le conseil municipal de Parent a unanimement adopté, lundi soir, une résolution visant à déclarer unilingue française cette petite localité située à 150 kilomètres au nord-ouest de La Tuque.

«Nous avons pris une telle décision parce que 99 pour cent de notre population est de langue française et que certaines municipalités du Canada se sont déclarées en droit d'avoir une seule langue officielle», a commenté le maire de Parent, M. Jean Dupont.

Déjà unilingue

Comme la plupart des municipa-

lités au Québec, Parent était toutefois déjà unilingue francophone bien avant l'adoption de cette résolution. Au Québec, il n'y a que 23 municipalités qui ont un statut bilingue. Les autres sont toutes unilingues francophones et ne sont pas tenues de fournir des services dans les deux langues.

A l'instar de Saint-Rémi d'Amherst, dans les Laurentides, et de Sherbrooke, plusieurs autres municipalités québécoises ont adopté des résolutions dénonçant le geste des autorités municipales de Sault-Sainte-Marie.

Pour sa part, la ville de Kirkland, en banlieue de Montréal, a tenu à affirmer «sa fierté d'être une municipalité officiellement bilingue».

La résolution adoptée par le conseil de cette municipalité à majorité anglophone de l'ouest de l'île de

Montréal précise que le geste posé par Sault-Sainte-Marie est «rétrograde, discriminatoire, et représente une barrière à un progrès culturel et linguistique harmonieux».

A Granby, le conseil a décidé de faire parvenir aux autorités municipales de Sault-Sainte-Marie une lettre de protestation rédigée en français. Le conseiller Robert Healy s'est livré à une vigoureuse sortie contre les élus de la ville ontarienne, les accusant de mettre sciemment en péril l'unité canadienne en voulant chasser à tout jamais le français de leur municipalité.

«C'est peut être ce geste là qui va nous pousser à devenir maître chez nous», a dit M. Healy.

L'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) a aussi dénoncé, hier, la décision de la ville de Sault-Sainte-Marie de se

déclarer unilingue anglophone.

«Ce geste, déclare l'UMRCQ dans un communiqué, ne peut être interprété que comme une marque d'incompréhension regrettable des droits les plus élémentaires des minorités linguistiques du pays».

«Dans un contexte où la polarisation est trop souvent l'apanage du discours politique «national», précise l'Union, le gouvernement municipal se doit, par son action et ses prises de position, de rappeler à tous et à toutes que ce n'est que par la tolérance et la compréhension qu'il sera possible de bâtir une société forte et respectueuse des droits de chacun».

L'UMRCQ a invité toutes ses municipalités membres à faire parvenir à la ville de Sault-Sainte-Marie des résolutions de désapprobation.

Bromptonville menace d'en faire autant

Huguette HÉBERT

Bromptonville

Le maire de Bromptonville, Clément Nault, à la dernière séance publique du conseil municipal, a effectué une charge à fond de train contre le conseil municipal de Sault-Sainte-Marie et menacé de déclarer Bromptonville unilingue française, si l'intolérance se répand en Ontario.

«Si l'affaire de Sault-Sainte-Marie est unique, alors nous la passerons sous silence. Mais si l'intolérance se répand, comme l'indique l'escalade de Thunder Bay et de Niagara Falls, alors nous ferons de même», a lancé le maire Nault, devant des conseillers visiblement d'accord.

Clément Nault comprend mal qu'une ville ontarienne, déjà unilingue anglaise, tienne à se déclarer uni-



Clément Nault

lingue anglaise. «C'est non seulement de l'intolérance linguistique, mais c'est une réelle provocation, a noté le maire. Sault-Sainte-Marie n'offre aucun service français à sa minorité francophone. Elle ne peut donc alléguer qu'il s'agit là d'une mesure économique.»

«Quant à David Peterson, il ne devrait pas parler contre la loi 178, a-t-il ajouté. La minorité québécoise anglaise est particulièrement choyée! Ici, tous les anglophones peuvent se faire soigner dans leur propre langue.»

M. Nault est convaincu que les Québécois n'ont pas à rougir de l'initiative gouvernementale. «Les Anglais n'ont pas à se plaindre, a renchéri le conseiller Bernard Guay. Le gouvernement fédéral a déjà accordé plusieurs millions pour la promotion de la langue anglaise au Québec, sub-

vention qu'il n'accorde pas à la minorité francophone de l'Ontario. Ceux qui appuient une telle mesure sont des orangistes; ils sont d'une intolérance inacceptable.»

Quant au maire Denis Lemay, du Canton de Brompton, il trouve «dégueuillesse et insensée» l'attitude du conseil municipal de Sault-Sainte-Marie. «Cette situation est assez difficile à vivre pour moi, a-t-il expliqué. On jette de l'huile sur le feu. Avec des injustices aussi flagrantes, on s'en va vers l'éclatement. Ce n'est pas le PQ qui va faire la séparation du Québec; c'est le Canada! Si le Québec a toujours respecté sa minorité, le reste du Canada a maltraité ses francophones! Quant à la loi 178, elle est bien adaptée pour le Québec. Si certains la condamnent, c'est qu'ils veulent créer la zizanie».

Cécile Franche, présidente du secteur de l'élémentaire de l'Association des Enseignants Franco-Ontariens, est l'une, parmi plusieurs intervenants de la communauté francophone de Sault-Sainte-Marie, à avoir demandé au conseil de ville de reconsidérer sa décision de proclamer la ville unilingue anglaise.



Photo: J. PC

EN BREF

□ L'Union des MRC dénonce la décision

MONTREAL (PC) — L'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) a dénoncé, hier, la décision de la ville de Sault-Sainte-Marie de se déclarer unilingue anglophone.

«Ce geste, déclare l'UMRCQ dans un communiqué, ne peut être interprété que comme une marque d'incompréhension regrettable des droits les plus élémentaires des minorités

□ Appel à l'aide du Centre francophone

SAULT-SAINTE-MARIE, Ontario (PC) — Le Centre francophone de Sault-Sainte-Marie a invité tous les Canadiens, hier, à lui adresser quelques mots pour protester contre le refus du conseil municipal d'abroger la fameuse motion qui proclame l'unilinguisme anglais de la municipalité.

linguistiques du pays».

«Dans un contexte où la polarisation est trop souvent l'apanage du discours politique «national», précise l'Union, le gouvernement municipal se doit, par son action et ses prises de position, de rappeler à tous et à toutes que ce n'est que par la tolérance et la compréhension qu'il sera possible de bâtir une société forte et respectueuse des droits de chacun».

entre les deux peuples fondateurs, je demande à la ville de Sault-Sainte-Marie de révoquer la motion d'unilinguisme anglais du lundi 29 janvier 1990».

□ Le Parti Égalité réagit pour contrer l'affaire

QUEBEC (PC) — Après les libéraux fédéraux, c'est au tour du Parti Égalité de proposer une motion en vue de contrer les effets de l'affaire Sault-Sainte-Marie.

Dans un communiqué transmis hier, le chef du PE, M. Robert Libman, invite la Chambre des communes à voter une motion incitant toutes les provinces du Canada à se proclamer bilingues.

□ Doaktown décide de faire marche arrière

DOAKTOWN, N.-B. (PC) — Le petit village de Doaktown, en plein centre du Nouveau-Brunswick, a finalement décidé de ne pas donner suite à son projet d'adopter l'anglais comme seule langue officielle.

Le maire de l'agglomération de 1000 habitants, M. Benson Parker, a suscité des remous plus tôt cette semaine quand il a annoncé qu'il soumettrait au conseil du village, à son

assemblée hebdomadaire, ce soir, une résolution favorable à l'unilinguisme anglais. Ce serait, a-t-il dit, un geste d'appui aux communautés ontariennes comme Sault-Sainte-Marie qui ont fait la même chose.

M. Parker est opposé à l'idée de fournir des services en français même si la municipalité n'a reçu aucune demande en ce sens.

Services de Bell qui portent atteinte à la vie privée?

Lia LÉVESQUE

Montréal (PC)

Des groupes de consommateurs et de défense des droits craignent que certains services que Bell Canada se propose d'implanter portent atteinte à la vie privée des abonnés.

La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ), la Ligue des droits et libertés et l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Centre de Montréal s'en prennent particulièrement au service Afficheur, qui permettrait à certains clients de Bell Canada de connaître le numéro de la personne qui les appelle, avant même d'avoir décroché.

L'idée de base, selon Bell Canada, est de décourager les appels obscènes et importuns.

Les trois groupes, eux, y voient une atteinte à la vie privée pour plusieurs catégories d'abonnés. Ils en ont fait part au CRTC dans un mémoire, remis récemment. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes doit faire connaître sa décision d'ici les prochaines semaines.

Les groupes de consommation craignent que les numéros confidentiels ne soient plus vraiment confidentiels, puisqu'ils pourront être affichés sur l'appareil d'un abonné à l'Afficheur, sans que la personne le sache, et ce même si elle paie un supplément chaque mois à Bell Canada pour que son numéro reste confidentiel.

M. Jacques St-Amant, auteur du mémoire, cite les cas de médecins, de travailleurs sociaux, de psychologues, qui téléphonent à des patients depuis leur domicile et qui ainsi, involontairement, transmettent peut-être leur numéro de téléphone personnel. Il cite un autre cas problématique: une femme qui téléphone depuis un centre d'hébergement pour

femmes violentées fera connaître le numéro confidentiel du refuge.

Un autre service, le Mémorisateur, permet de reconstituer automatiquement le dernier numéro appelé ou reçu. Cela pourrait poser des problèmes lorsqu'on ne veut pas que toute la famille soit au courant des appels qu'on fait. Les groupes citent des cas: consultations personnelles chez un thérapeute, un avocat, femme qui téléphone à un refuge pour femmes violentées, etc.

Plusieurs compagnies, départements de ventes et de sollicitation téléphonique sont par contre intéressés au service Afficheur. Avec l'aide d'un ordinateur, les numéros de téléphone pourront même constituer une banque de sollicitation.

Semés à tous vents

«Sous prétexte de lutter contre les appels obscènes, on sème les numéros de téléphone à tous vents», s'objecte M. St-Amant.

Il rejette d'ailleurs l'argumentation de Bell voulant que l'Afficheur serve à contrer les appels obscènes. Bell offre déjà le Dépitesteur, qui sert précisément ce but, sans atteinte à la vie privée. Après un appel obscène, lorsque les deux personnes ont raccroché, il suffit à l'abonné importun — et abonné au Dépitesteur — de téléphoner à Bell Canada pour lui demander d'identifier l'autre numéro. C'est Bell, et non l'abonné importun, qui aura accès au numéro de téléphone de l'importun.

Les groupes de consommation protestent également contre la grille tarifaire proposée par Bell pour ces futurs services. Ils veulent que ces services soient facturés selon l'utilisation par l'abonné, et non par tarif mensuel fixe.

Bell Canada vise des revenus de plus de 1 milliard \$ et des revenus nets de 381,9 millions \$ de 1990 à 1999.

Mesures fiscales pour encourager la formation de la main-d'oeuvre

Maurice GIRARD

Washington (PC)

Le gouvernement du Québec utilisera la fiscalité pour donner un nouvel essor à la formation de la main-d'oeuvre en incitant les entreprises et les travailleurs à investir dans le perfectionnement et la spécialisation.

Le ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, M. André Bourbeau, a indiqué hier à la Presse Canadienne que le prochain budget du ministre des Finances Gérard-D. Levesque proposera un programme fiscal qui s'inspirera en partie du Régime d'épargne-actions (REA), idée originale de l'ex-ministre des Finances et maintenant président du Parti québécois, M. Jacques Parizeau.

Ainsi, les entreprises québécoises qui investissent dans le perfectionnement de la main-d'oeuvre profiteront de crédits d'impôt. Quant aux travailleurs, ils pourront se constituer un fonds de formation, calqué sur l'épargne-logement, qui servira à financer un congé sans solde de l'employeur pour raison de perfectionnement.

Dans une interview de plus d'une heure et demie, M. Bourbeau a précisé qu'il avait donné instruction au ministre des Finances d'éviter les écueils du REA, qui a surtout profité aux grandes entreprises québécoises au détriment des PME. «J'ai bien averti les Finances que ce ne sont pas les grosses compagnies qui avaient besoin d'aide - elles ont de l'argent - mais les petites et moyennes entreprises qui, contrairement à l'Ontario, forment la base industrielle de la province.»

M. Bourbeau a clairement laissé entendre que des annonces seront contenues dans le budget du prin-



Le ministre Bourbeau

temps. «Le tout se précisera à l'automne», a-t-il précisé en parlant de l'application de la loi dont le dépôt est prévu pour octobre à l'Assemblée nationale en vue de son adoption, es père le ministre, avant la fin de la session parlementaire en décembre.

Désireux de s'attaquer au «décalage entre les emplois disponibles et la capacité de la main-d'oeuvre de le occuper», le ministre Bourbeau fera porter son action sur deux fronts: l'insertion des assistés sociaux sur le marché du travail et la réorientation des Commissions de formation professionnelle (CFP), dont l'appellation sera modifiée pour devenir des commissions de formation de la main-d'oeuvre.

Une expérience-pilote menée ces six derniers mois à Longueuil, Jonquières, Québec et Cowansville ont permis de conclure qu'appliqué l'ensemble de la province, le «Programme d'aide à l'intégration de l'emploi» permettrait le retour sur le marché du travail de 20 000 assistés sociaux par année. M. Bourbeau a indiqué que cette pratique sera étendue en mars aux 130 Centres Travail Québec.

La signalisation routière pourrait devenir bilingue

Suzanne DANSEREAU

Québec (PC)

Le gouvernement Bourassa étudiera sérieusement la possibilité de rendre bilingue la signalisation sur les routes et les endroits de loisirs, comme les centres de ski.

Le ministre responsable de la Charte de la langue française, M. Claude Ryan, a en effet annoncé, tard hier après-midi, la création d'un groupe de travail sur la signalisation routière et la sécurité publique.

Le mandat de ce groupe est de déterminer si, en certaines circonstances, l'utilisation d'une signalisation unilingue française présente des risques élevés d'accidents.

Le groupe sera formé de 12 fonctionnaires du gouvernement provenant des secteurs suivants: Transports, Tourisme, Travail, Sécurité publique, Justice, Loisir, Chasse et Pêche, Office de la langue française, Commission de protection de la langue française, Régie de l'assurance-



Sam Elkas

automobile et Régie de la sécurité dans les sports.

Fin de mars

Il sera présidé par le secrétaire à la politique linguistique, M. Jean-

Claude Rondeau, et soumettra ses recommandations à la fin du mois de mars.

Par voie de communiqué, le ministre Ryan a expliqué que la formation de ce groupe découlait d'une consultation faite l'an dernier auprès de tous les ministères. «On a alors fait état de difficultés que posent certaines dispositions de la loi 101 en regard de la signalisation routière et de la sécurité publique: signes de sécurité inaccessibles aux personnes qui ne lisent pas le français, signalisation routière qui ne tient pas compte d'un grand nombre de touristes américains, signalisation unilingue française dans les centres privés de ski et bilingue dans les centres gérés par l'Etat, etc...», a expliqué le ministre.

Le groupe devra donc identifier les situations jugées dangereuses, inventer les solutions possibles et donner des recommandations à caractère législatif, administratif ou réglementaire. Il consultera également les divers organismes du gouvernement et le secteur privé.

Sam Elkas

Cette préoccupation pour la sécurité publique en regard de la langue d'affichage ne date pas d'hier. Dès l'an dernier, au moment où le gouvernement annonçait ses règlements dans le cadre de la loi 178 sur l'affichage, on lançait l'idée de rendre bilingue la signalisation routière.

Le premier ministre Bourassa avait alors dit, dans La Presse du 17 février, qu'il n'était pas question de rendre bilingues les panneaux routiers, mais qu'il était possible de permettre l'affichage bilingue dans les centres de ski, pour des raisons de sécurité.

Récemment, en décembre 1989, le nouveau ministre des Transports et de la Sécurité publique, M. Sam Elkas, confiait à la Presse Canadienne son intention de pousser le gouvernement à assouplir la loi 178.

M. Elkas songeait justement à permettre le bilinguisme sur les routes. Il a reçu une oreille attentive du ministre Ryan.

Compagnie condamnée à 4000 \$ d'amendes pour publicité trompeuse

Montréal (PC)

La compagnie à numéro 2434-9250 Québec Inc., qui faisait affaires sous la raison sociale Les laboratoires Lausanne, vient d'être condamnée à des amendes totalisant 4000 \$ pour publicité trompeuse.

La sentence a été prononcée par le juge Gilles Pigeon, de la Cour du Québec, après que l'entreprise eut reconnu sa culpabilité aux trois chefs d'accusation déposés contre elle par l'Office de la protection du consommateur.

L'OPC reprochait à Laboratoires Lausanne d'avoir fait la promotion et la distribution d'une imitation du PSM-12, un produit d'origine suisse utilisé par l'artiste Jean Guilla pour garder sa taille fine. Le faux produit était fabriqué à Longueuil.

L'enquête de l'Office de la protection du consommateur a révélé qu'Laboratoires Lausanne avait utilisé des arguments faux ou trompeurs dans une publicité parue en mars 1986 dans l'hebdomadaire Echos-Vedettes, en attribuant à Guilla de propos qu'il n'a pas tenu relativement au PSM-12.

Selon l'OPC, il a été établi que l'industriel avait rédigé le texte publicitaire après avoir interrogé Guilla, qui n'a cependant pas eu droit de regard sur le contenu de l'annonce.

Guilla a soutenu n'avait jamais déclaré aux représentants des Laboratoires Lausanne que le PSM-12 est un produit «qui maintient ses chairs fermes tout en combattant la cellulite», qui «effectue un nettoyage et profond de l'organisme», qu'«brûle continuellement les graisses ou qui «fait maigrir sans régime».